



École Publique Odette ROUX - Rue de l'école 85430 AUBIGNY

☎ 02 51 98 72 15

💻 ce.0850200f@ac-nantes.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 14 JUIN 2022

La séance débute à 18h00

Secrétaire de séance : Mme GODET

Présents

Enseignants :

Mme JACQUELINE, Directrice

Enseignantes adjointes en maternelle

Mmes MOINET, GUENARD, GOLFIER

Enseignantes adjointes en élémentaire

Mmes GIRAUD, PROUST, AUBIGNY, GODET, PEIGNON, PINEAU, PALLARDY

Enseignants adjoints en élémentaire

MM RONCEUX, HERAUD

Représentants de Parents d'Élèves Titulaires :

Mmes MARTINEAU, BRASSELET, BOURY, VANDAMME DELABRIERE,
NOWACZYK, .

Représentants de la Municipalité :

M. BOUARD, Maire de la commune d'Aubigny

Mme ROUTHIAU, Adjointe à l'éducation

M. EMERIAU, responsable du pôle éducatif

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN): M. DUBOIS

Invitée : Mme RETAILLEAU directrice de l'IME La Roche sur Yon ADAPEI-ARIA

Excusés

Inspecteur Éducation Nationale - circonscription Roche Sud : M. DOURIAUD

Enseignants : Mmes MIGLIETTA et FLAGEUL

Membres du RASED : Mme LANGLOIS, Mme FANGET-PEYRARD, M. PIC

Représentants de Parents d'Élèves : Mmes POUPEAU, LIGNEL, ATHANASE, BOUE,
SEMPE HALLIEZ, LUCAS, NIRLO et ROZAN

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN): M. DUBOIS

1- Modifications à apporter au procès-verbal du second conseil d'école

Aucune modification.

2- Organisation et effectifs prévus à la rentrée de septembre 2022

Mme JACQUELINE rappelle que, suite au vote du dernier conseil d'école exceptionnel du 19 mai 2022, les membres de la communauté éducative se sont accordés à la majorité pour un retour des rythmes scolaires à 4 jours (plus de classe le mercredi) à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022.

Les horaires de classe pour toutes les classes de maternelle et d'élémentaire seront donc les suivantes à partir de la rentrée 2022 : **8H45-12h00 / 14h00-16h45** (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Ces nouveaux rythmes et horaires à compter de la rentrée scolaire 2022 ont été validés par un courrier de Madame la Directrice Académique reçu par la municipalité en date du 24 mai 2022.

Mme JACQUELINE donne les prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire future :

TPS : 7	PS : 23	MS: 32	GS : 33	Total maternelle : 95	
CP : 46	CE1 : 36	CE2 : 44	CM1 : 44	CM2: 48	Total élémentaire : 218

Total général pour l'école : 313 élèves.

Ces prévisions ont été transmises à M. l'Inspecteur le 25 mai 2022. Mme JACQUELINE précise que les inscriptions ne sont certainement pas, comme tous les ans, terminées jusqu'à la rentrée.

Elle rappelle que l'organisation pédagogique (organisation des classes et répartition des élèves) ne sera, comme tous les ans, présentée aux familles que le jour de la pré-rentrée par un affichage sur le panneau de l'école en début d'après-midi.

Mme JACQUELINE expose les changements qui auront lieu au sein de l'équipe enseignante à la rentrée en raison :

- du départ pour une année scolaire de M. HERAUD, qui va prendre un poste de Conseiller Pédagogique Départemental en Langues Vivantes Étrangères.
- du départ pour une année scolaire de Mme FLAGEUL, qui va enseigner aux États-Unis, dans le cadre d'un détachement au sein du programme Jules VERNE.

Deux enseignants seront donc nommés sur l'école à titre provisoire pour l'année scolaire 2022/2023. La date de leur nomination n'est pas encore connue.

Mme JACQUELINE informe la communauté éducative qu'à compter de la rentrée 2022, les enseignants utiliseront tous dans leur classe l'ENT (Espace Numérique de Travail) E-primo, outil institutionnel de l'Education Nationale, en remplacement d'Edumooov. Une formation est prévue fin juin pour que les enseignants prennent en main cet outil.

Les enseignantes de maternelle déplorent de ne pas avoir, à la rentrée, de temps de concertation avec leurs ATSEM avant l'entrée en classe, pour la mise en place des activités pédagogiques. Les enseignants

d'élémentaire et le comité de parents expriment l'importance de ce temps de travail collaboratif entre l'enseignante de maternelle et l'ATSEM afin de préparer les activités pédagogiques proposées aux élèves. Tous espèrent que cette situation sera réévaluée durant l'année scolaire prochaine et qu'une solution leur sera proposée par la municipalité.

Les enseignants et le comité de parents interrogent la municipalité sur les activités qui seront proposées aux élèves durant la pause méridienne de deux heures. M. EMERIAU prend la parole pour expliquer que les débuts de rentrée seront une phase d'observation et de régulation pour tous les agents municipaux. Il sera ensuite proposer aux enfants des activités encadrées par des animateurs. Cette organisation sera basée non pas sur un principe d'imposition de l'activité à l'enfant mais sur celui d'une inscription de l'élève à l'activité qu'il désire réaliser parmi les propositions faites.

Les enseignants se demandent si le volume horaire des intervenants sportifs va augmenter, compte tenu de l'arrêt des activités péri-éducatives. La Municipalité informe que les emplois du temps sont en cours de réalisation et l'organisation sera évoquée lors d'une réunion fixée le jeudi 23 juin 2022 à la mairie.

3- Projet de règlement intérieur de conseil d'école : sondage sur la possibilité de procurations

Mme JACQUELINE fait lecture aux membres du conseil d'école d'un projet de règlement intérieur de conseil d'école qu'elle a rédigé. Des ajustements ont été effectués en lien avec les échanges entre les différents membres en présence.

Un sondage est effectué à main levée concernant l'inscription sur ce document de la possibilité de vote par procuration dans l'avenir :

Nombre de membres présents (voix délibératives) : 18

Nombre de membres POUR : 18

Nombre de membres CONTRE : 0

► Cette possibilité de vote par procuration sera donc notée sur le règlement intérieur du conseil d'école. Ce dernier sera soumis à un vote à main levée lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2022/2023. S'il est accepté à la majorité, ce document sera annexé au procès-verbal du premier conseil d'école.

4- Bilan des sorties prévues de fin d'année scolaire

Mme JACQUELINE tient à remercier au nom de toute l'équipe enseignante :

- les familles pour leur participation à la coopérative scolaire de l'école et pour leur participation pour les classes-découverte,
- l'Amicale Laïque pour leur subvention aux classes-découverte, pour leur investissement dans les différentes actions de l'année scolaire qui permettent de financer les actions et les sorties des différentes classes : les deux ventes de madeleines, la vente des photos de classe, la vente de tabliers avec les dessins des enfants, la vente de chocolats de Noël, la randonnée VTT, la reprise de la vente des gâteaux le vendredi à la sortie des classes et la fête de l'école qui va à nouveau se dérouler, le samedi 25 juin 2022.
- la municipalité pour leur subvention versée à l'Amicale laïque pour les classes-découverte.

Ces financements ont permis, entre autre, cette année scolaire :

- La classe découverte des classes de CE1/CE2 et CE2 à Talmont Saint Hilaire ;
- La classe découverte des classes de CM2 à Saint Hilaire de Riez ;

- La sortie des classes de PS et PS/MS au zoo des Sables d'Olonne ;
- La sortie des classes de MS/GS à la Maison de la Libellule ;
- La sortie des classes de CP et CP/CE1 à la Tour Nivelles à Courlay ;
- La sortie des classes de CE1 et CE1/CE2 au logis de la Chabotterie ;
- La sortie de la classe de CE2 et des élèves de l'unité des colibris au haras de Vendée ;
- La sortie des classes de CM1 au château de Talmont Saint Hilaire.

5- Présentation des actions du futur projet d'école 2022/2026

Ce projet d'école, soutenu par la communauté éducative lors de la présentation des 3 axes au cours du second conseil d'école, a été envoyé pour validation à l'inspection académique le 30 mai 2022.

Mme JACQUELINE tient, au nom de l'équipe enseignante, à présenter, comme convenu au second conseil d'école, quelques actions envisagées pour chaque axe fixé du futur projet d'école :

Axe 1 : construire le sens du nombre et le sens de la phrase, du texte

Objectif visé : Améliorer la compréhension par les élèves du nombre en mathématiques et de la phrase, du texte en français.

- **Actions** :
- *Cycle 1* : Progression et programmation de rituels sur l'année et sur le cycle, constitution d'une boîte à mots de la classe et évolutive au passage du niveau de classe supérieur, faire vivre corporellement des situations pour mieux les comprendre, travailler la compréhension de la cardinalité et de l'ordinalité en mathématiques, faire évoluer les outils d'aide comme l'affichage en classe.
- *Cycles 2 et 3* : Produire des dessins pour vérifier la compréhension d'un texte, lier davantage l'écrit et l'oral (poésies, saynètes), relier les apprentissages à des situations de la vie réelle, mettre en place des échanges interclasse autour de jeux mathématiques et de lecture.

Axe 2 : Favoriser l'implication de l'enfant dans un parcours d'élève et de citoyen

Objectif visé : Améliorer l'attention, la persévérance/ Sensibiliser les élèves aux grands enjeux environnementaux.

- **Actions** :
- *Cycle 1* : Développer la collaboration entre les élèves lors d'une activité d'apprentissage, mettre l'accent sur la coopération et le travail d'équipe, mettre en place des signaux de temporalité pour réaliser la tâche et des moyens de valider de façon autonome cette tâche (davantage de critères de réussite reconnaissables par l'élève).
- *Cycles 2 et 3* : Participer à des actions solidaires et à des journées citoyennes (journée du handicap, de l'environnement, des langues...), mettre en place des échanges interclasses autour de jeux mathématiques et de lecture, élire des élèves éco-délégués.

Axe 3 : Poursuivre l'engagement de l'école dans un parcours renforcé en anglais

Objectif visé : ouvrir les élèves sur l'Europe.

- **Actions** :
- *Cycle 1* : Apprendre des chants, comptines et jeux de doigts en LVE (Langue Vivante Etrangère), Impliquer les familles d'origine étrangère pour sensibiliser aux différences culturelles, utiliser des boîtes à histoires pour acquérir du nouveau vocabulaire en LVE, utiliser la pédagogie EMILE (Enseignement d'une Matière par Intégration d'une Langue Étrangère) au service des différentes activités d'apprentissage.

- *Cycles 2 et 3* : Utiliser l'ENT e-primo pour déposer les comptines, chants et albums exploités en anglais, développer les correspondances avec des pays anglophones, Mettre l'accent sur l'enseignement de l'art plastique en EMILE et faire du lien avec des artistes étrangers.

► **La communauté éducative émet un avis favorable aux actions du futur projet d'école 2022-2026 développées ci-dessus.**

6- Budget fournitures scolaires : constat et demandes

Mme JACQUELINE remercie la municipalité pour lui avoir transmis le budget 2022 accordé à l'école Odette ROUX.

Elle précise que la demande faite par l'école à la mairie pour la ligne budgétaire « Fournitures scolaires » était de 45 euros par élève (sur la base de 320 élèves, nombre d'enfants à l'école en janvier 2022). La mairie n'a accordé à l'école que 42 euros par élève. L'équipe enseignante voulait alerter la communauté éducative sur le constat probant : toutes les fournitures scolaires ont subi une augmentation, même dans le cadre du marché passé par la mairie auprès des fournisseurs SADEL et VERRIER.

Forte de cette observation, l'équipe enseignante risque de ne plus avoir d'autre choix que de faire la demande de certaines fournitures aux familles pour la rentrée scolaire de 2022...Il sera, par exemple, demandé aux familles des nouveaux élèves, une pochette cartonnée à 3 rabats pour le dossier scolaire de leur enfant qui le suivra de classe en classe pendant toute sa scolarité primaire.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la prise en compte d'une nouvelle ligne budgétaire de fournitures pour les enfants dyslexiques (1 euro par élève). Les enseignants en avaient fait cette demande en terme d'ajout au budget global alloué à l'école. A noter qu'ils désireraient que cette ligne soit nommée pour les budgets futurs « Budget pour élèves DYS » car il n'y a pas que la dyslexie mais aussi la dyspraxie, la dyscalculie...

Cependant, cette ligne budgétaire apparaît mais la ligne budgétaire « Matériel des cours d'école » diminue, elle, de moitié par rapport à l'an dernier : elle passe de 2 euros par élève à 1 euro par élève.

Or, les enseignantes de maternelle constatent au quotidien le besoin de renouvellement du parc des petits vélos. L'un d'entre eux a été isolé cette année à cause d'un défaut de sécurité qui a provoqué un accident assez important sur la main d'un élève.

C'est pourquoi, l'équipe enseignante demande à la municipalité de prendre en compte une réhausse de la ligne budgétaire « Fournitures scolaires » et de la ligne budgétaire « Matériel des cours d'école » (2 euros par élève) pour le budget 2023.

L'équipe enseignante a, d'autre part, une demande de rallonge de budget à faire auprès de la municipalité. Elle concerne la présence d'enfants qui relèvent de la MdpH (Maison du Handicap), qui sont inclus dans les classes et qui ont besoin de matériel spécifique (ces enfants n'ont pas de lien avec ceux accueillis au sein de la classe des Colibris).

C'est le cas pour Mme GOLFIER qui accueille actuellement dans sa classe un de ces élèves. Cet élève sera à nouveau présent dans sa classe l'an prochain avec une augmentation de son temps en classe. Mme GOLFIER a évalué ce besoin de matériel pour cet élève à 100 euros. Elle demande donc cette aide financière à la mairie.

Monsieur le Maire précise qu'un contact va être pris avec la MDPH pour obtenir un budget favorisant l'acquisition de ce nouveau matériel.

7- Bilan des interactions entre les enfants depuis l'installation de la classe des Colibris (UEE)

Mme JACQUELINE a invité Mme RETAILLEAU, Directrice de l'IME La Roche sur Yon ADAPEI-AREA afin d'établir ensemble un bilan depuis l'installation de l'UEE/ classe des Colibris (Unité Externalisée pour Enfants polyhandicapés) à l'école.

Ce bilan est très positif.

Mme JACQUELINE explique qu'une annexe a été ajoutée au nouveau projet d'école 2022/2026. Elle a été écrite collégialement avec Mme RETAILLEAU afin de conforter le désir commun de pérenniser cette collaboration entre l'IME et l'école et de rendre toutes les actions menées avec la classe des Colibris comme partie intégrante de notre projet d'école.

Mme JACQUELINE tient à lire quelques phrases de cette annexe et surtout la conclusion rédigée par Mme RETAILLEAU qui est partagée par l'ensemble des enseignants :

« L'accueil de cette unité d'enseignement externalisée est d'abord passé par les élèves de l'école qui, soutenus par leurs enseignants, ont organisé un concours pour nommer cette classe. Elle est, ainsi, devenue « La classe des Colibris. » Une signalétique a, ensuite, été mise en place dans l'école, comme pour toutes les autres classes. Plusieurs projets pédagogiques communs ont vu le jour et ont permis de construire auprès des élèves polyhandicapés un sentiment d'appartenance à l'école, comme par exemple:

- L'organisation d'un rallye nature proposé par une des classes de CM2 a permis aux élèves de se rencontrer dans notre jardin reconnu refuge LPO (protection des oiseaux) ou encore, des plantations avec l'association la Cicadelle et la classe des CE1-CE2.
- Une action pédagogique pour savoir « Comment se dire bonjour en Europe (classe de CM2) » a permis aux élèves polyhandicapés d'expliquer le bonjour réalisé par la gestuelle en « makaton » méthode de communication alternative utilisant une langue des signes simplifiées et des pictogrammes en passant dans la classe.

► Ce projet d'inclusion d'une classe d'élèves en situation de polyhandicap est un projet permettant à ces élèves d'avoir les mêmes chances et les mêmes droits d'apprentissage et de socialisation que n'importe quel élève. Il est fondé sur un enrichissement mutuel des élèves ordinaires et polyhandicapés vers un travail sur les représentations de chacun qui permet, à tous, de simples échanges humains. Il enrichit le projet de l'école vers encore plus de tolérance, pierre angulaire de la citoyenneté. »

Mme RETAILLEAU rappelle que ce projet est né de la demande de parents d'une enfant polyhandicapée. Elle remercie la municipalité et toute l'équipe enseignante qui ont permis de rendre possible ce projet.

Mme RETAILLEAU précise que cette UEE est très innovante parce que c'est la seule en Vendée et il n'y en a que 10 sur le plan national. Lors des portes ouvertes de l'école, elle a reçu des témoignages très positifs des élèves qui ne s'étonnaient pas de voir des enfants polyhandicapés dans leur école, mais plutôt de n'en avoir jamais vu avant. Cette inclusion est également très positive pour les familles des enfants de l'unité qui peuvent vivre des expériences de parents d'élèves, comme la participation à l'Amicale laïque.

Monsieur le Maire remercie également l'équipe enseignante pour avoir accepté ce projet et pour la mise en place de ce partenariat.

8- Travaux de rénovation du groupe scolaire

Monsieur le Maire explique que trois phases de travaux vont avoir lieu:

- les classes vont être agrandies (jusqu'à 60 m²) avec des placards aménagés et des points d'eau dans chaque classe ;
- une optimisation énergétique (toits, charpente, isolation globale) ;
- la création d'une cuisine centrale à Aubigny pour le territoire Aubigny-Les Clouzeaux, d'où une augmentation de la capacité de la salle de restauration scolaire ; la mise en place d'une salle de restauration pour les enseignants et de vestiaires pour les agents municipaux.

Les travaux des classes se feront deux classes par deux classes. Les travaux seront étalés sur les lignes budgétaires 2023, 2024 et 2025. La livraison est donc envisagée à la rentrée 2025.

Les enseignants réitèrent leur demande d'avoir une petite salle de repos. Mme GUENARD évoque la possibilité d'utiliser le bureau actuel de la coordinatrice des TAP, côté maternelle.

La séance est levée à 20h00.

La Directrice, Mme JACQUELINE

Un Représentant de Parents d'Élèves

~~ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ODETTE ROUX~~
Maternelle - Élémentaire
Rue de l'École
85430 AUBIGNY LES CLOUZEUX
Tél. : 02 51 98 72 15
Mail: ce.0850200f@ac-nantes.fr

Hélène BLASSELOT



La Municipalité

